

Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre



1. Sites protégés en vertu de la loi et constituant les aires centrales

A) Refuge d'oiseaux migrateurs de Nicolet

Statut : Propriété publique protégée en vertu de la *Loi de 1994 sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs*, de la *Loi sur les espèces sauvages du Canada* et du *Règlement sur les refuges d'oiseaux migrateurs*.

Superficie protégée : 2 835 ha (terrestre : 1772 ha, aquatique : 1063 ha)

Propriétaire : Ministère de la Défense nationale

Gestionnaire : Service canadien de la faune

Date de constitution : 1969 – Aire de repos

1982 – Refuge d'oiseaux migrateurs

Caractéristiques : Halte migratoire pour les canards, la Bernache du Canada et la Grande Oie des neiges et site d'élevage pour les couvées de sauvagine. Les habitats comprennent un milieu aquatique, un marais à Scirpe fluviatile, un marécage, une arborie et des champs abandonnés. Le marécage et le milieu forestier sont caractérisés par une herbaçaie composée de diverses espèces floristiques. L'aulne rugueux et le saule forment la strate arbustive. Durant la migration, on observe plus de 8000 canards barboteurs et 5000 Garrots à oeil d'or. Les canards nicheurs comptent 12 espèces. D'autres oiseaux intéressants peuvent y être observés ainsi que plusieurs mammifères communs. 128 ha ont été aménagés par Canards Illimités Canada. Le site n'est pas accessible au public mais est ouvert pour la recherche. Les zones d'interdiction de chasse de Baie-du-Febvre et Nicolet sont établies en vertu des *Règlements sur la chasse aux oiseaux migrateurs*. Ces deux zones d'interdiction de chasse sont en vigueur pour la saison de chasse 2001-2002 dans le district fédéral G (lac Saint-Pierre). La chasse y est prohibée pendant toute la saison officielle de chasse à la sauvagine dans ce district. La réglementation n'est en vigueur que pour cette période. En d'autres temps, aucun statut de protection n'est appliqué par le Service canadien de la faune.

B) Refuge faunique de la Grande-Île

Statut : Propriété publique protégée en vertu de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* et du *Règlement sur le refuge faunique de la Grande-Île*.

Superficie : 145 ha

Propriétaire : Société de la Faune et des Parcs du Québec

Gestionnaire : Société de la Faune et des Parcs du Québec

Date de constitution : 1992

Caractéristiques : On y retrouve la plus importante héronnière en Amérique du Nord. Sa population est stable depuis 1992, avec 1300 nids de grands hérons, de bihoreau gris, de grande aigrette.

2. Sites sans statut juridique protégés par un intervenant public ou privé et constituant la zone tampon

A) Baie des Ouines

Statut : Propriété publique

Superficie protégée : 70 ha

Propriétaire : Ministère des Transports

Gestionnaire : Canards Illimités Canada et Société de la Faune et des Parcs du Québec

Date de constitution :

Caractéristiques : aménagement faunique « Maskinongé-Yamachiche ».

B) Baie-du-Febvre/La Longue-Pointe

Statut : Propriété privée

Superficie protégée : 57 ha

Propriétaire : Société d'aménagement récréatif pour la conservation de l'environnement du lac Saint-Pierre (SARCEL)

Gestionnaire : Société d'aménagement récréatif pour la conservation de l'environnement du lac Saint-Pierre (SARCEL)

Date de constitution : 1990

Aménagement faunique « Longue-Pointe ».

C) Baie-du-Febvre/Nicolet-Sud

Statut : Propriété privée

Superficie protégée : 449 ha

Propriétaire : Société d'aménagement récréatif pour la conservation de l'environnement du lac Saint-Pierre (SARCEL)

Gestionnaire : SARCEL

Date de constitution : 1988

Caractéristiques : Implique pratiquement tous les organismes voués à la conservation de la faune au Québec. Aires d'alimentation et de repos de qualité pour les oiseaux en migration. Depuis le début des années '90, toute la population de la grande oie des neiges, soit plus de 800 000 individus, s'y retrouve chaque printemps. Trois haltes migratoires, un marais permanent et un aménagement pour le poisson ont été réalisés par Canards Illimités Canada.

D) Baie Lavallière

D-1 Statut : Propriété publique

Superficie protégée : 1500 ha

Propriétaire : Société de la Faune et des Parcs du Québec

Gestionnaire : Société d'aménagement de la Baie-Lavallière

Date de constitution : années '70

Caractéristiques : Le plus vaste marais protégé de tout l'est du Canada. Exceptionnel par la richesse et la diversité de ses marais, marécages et prairies humides. Habitat de qualité pour les poissons, les batraciens et les reptiles. On y retrouve la plus grande concentration de rats musqués du lac Saint-Pierre. La baie constitue une importante zone de repos et d'alimentation pour les canards barboteurs et plongeurs, la Bernache du Canada et d'autres espèces. Certaines espèces d'oiseaux y nichent. Les aménagements pour la sauvagine ont été réalisés par Canards Illimités Canada.

D-2 Statut : Propriété privée

Superficie protégée : 24 ha

Propriétaire :

Gestionnaire : Fédération de la faune du Québec

Date de constitution : 1992

Caractéristiques :

Acquise à des fins de conservation.

D-3 Statut : Propriété privée

Superficie protégée : 15 ha

Propriétaire : Société canadienne pour la conservation de la nature

Gestionnaire : Société canadienne pour la conservation de la nature

Date de constitution : 1994

Caractéristiques : acquise à des fins de conservation.

E) Commune de Baie-du-Febvre

Statut : Propriété privée

Superficie protégée : 330 ha

Propriétaire : Corporation de la Commune de Baie-du-Febvre, locataire : Héritage Faune

Gestionnaire : Société de mise en valeur de la Commune (SOMICO), contrat à la Société d'aménagement récréatif pour la conservation de l'environnement du lac Saint-Pierre (SARCEL)

Date de constitution : 1989

Caractéristiques : Amélioration des habitats fauniques. Vouée à une vocation faunique jusqu'à 2018. La Fondation Héritage Faune de la Fondation de la faune du Québec a financé la location et Canards Illimités la

construction d'étangs afin de perpétuer les activités traditionnelles de chasse. Ces étangs servent aussi à la nidification de la sauvagine. La commune a servi de pâturage de 1682 à 1988, date à laquelle un plan d'aménagement faunique a été déposé. S'étend sur près de 10 km de rive. Comprend une érablière argentée, un marécage arbustif, une prairie humide et un vaste marais. Lors de la crue, le site accueille plusieurs espèces de poissons. Site fréquenté par la sauvagine et plusieurs espèces de rapaces.

F) Grande Île

Statut : Propriété privée
Superficie protégée : 7 ha
Propriétaire : Société canadienne pour la conservation de la nature
Gestionnaire : Société canadienne pour la conservation de la nature
Date de constitution : 1988

G) Île à la Cavale

Statut : Propriété privée
Superficie protégée : 24 ha
Propriétaire : Société canadienne pour la conservation de la nature (majoritaire)
Gestionnaire : Société canadienne pour la conservation de la nature
Date de constitution : 1993
Caractéristiques : Acquisée à des fins de conservation.

H) Île à la Perche

Statut : Propriété privée
Superficie protégée : 30 arpents (10,3 ha)
Propriétaire : Société canadienne pour la conservation de la nature
Gestionnaire : Société canadienne pour la conservation de la nature
Date de constitution : 1992
Caractéristiques : Acquisée à des fins de conservation. Principalement utilisée comme site de nidification.

I) Île au Citron

Statut : Propriété privée
Superficie protégée : 27 arpents (9,2 ha)
Propriétaire : Société canadienne pour la conservation de la nature
Gestionnaire : Société canadienne pour la conservation de la nature
Date de constitution : 1992
Caractéristiques : Acquisée à des fins de conservation.

J) Île aux Castors

Statut : Propriété privée
Superficie protégée : 65 ha
Propriétaire : Société de conservation, d'interprétation et de recherche de Berthier et de ses îles (SCIRBI)
Gestionnaire : Société de conservation, d'interprétation et de recherche de Berthier et de ses îles (SCIRBI)
Date de constitution : 1992

K) Île aux Cochons

Statut : Propriété privée
Superficie protégée : 21 ha
Propriétaire : Société canadienne pour la conservation de la nature
Gestionnaire : Société canadienne pour la conservation de la nature
Date de constitution : 1994

L) Île aux Raisins

Statut : Propriété publique
Superficie protégée : 176,7 ha
Propriétaire : Service canadien de la Faune
Gestionnaire : Service canadien de la Faune
Date de constitution :
Caractéristiques : Acquisée dans un but de conservation. Comprend des marais et des herbiers.

M) Île de Grâce

Statut : Propriété privée

Superficie protégée : 251 ha
Propriétaires : multiples
Gestionnaire : Société canadienne pour la conservation de la nature
Date de constitution : 1994

N) Île de Grâce/La-Fabrique

Statut : Propriété privée
Superficie protégée : 22 ha
Propriétaire : Société canadienne pour la conservation de la nature
Gestionnaire : Société canadienne pour la conservation de la nature
Date de constitution : 1999
Caractéristiques : Recèle une rive naturelle sablonneuse longue de 1,3 km et est l'hôte d'une grande colonie d'hirondelles. Le site abrite aussi diverses espèces d'oiseaux de rivage et sert de halte migratoire à une faune sauvage diversifiée.

O) Île de la Girodeau

Statut : Propriété publique
Superficie protégée : 449,2 ha
Propriétaire : Service canadien de la Faune
Gestionnaire : Service canadien de la Faune
Date de constitution : 1985
Caractéristiques : Troisième habitat le plus productif en sauvagine dans l'archipel du lac Saint-Pierre. Comprend un magnifique herbier de 348 ha.

P) Île de la Traverse

Statut : Propriété privée
Superficie protégée : 37 ha
Propriétaire : Société canadienne pour la conservation de la nature
Gestionnaire : Société canadienne pour la conservation de la nature
Date de constitution : 1988
Caractéristiques : Halte migratoire d'importance à l'entrée du lac Saint-Pierre.

Q) Île des Barques

Statut : Propriété publique
Superficie protégée : 215 ha
Propriétaire : Garde côtière canadienne
Gestionnaire : Service canadien de la Faune
Date de constitution :
Caractéristiques : Imposant herbier au sud. Projet d'aménagement comprenant une remise en eau de son marais central ainsi qu'une opération de rajeunissement complet de son couvert végétal.

R) Île aux Sables et Île Plate

Statut : Propriétés privées
Superficie protégée : 128 ha
Propriétaires : privé
Gestionnaire :
Date de constitution :
Caractéristiques : Projet de conservation, protection et aménagement faunique.

S) Île aux Liards

Statut : Propriété publique
Superficie protégée : 10 ha
Propriétaires : Ministère des ressources naturelles
Gestionnaire :
Date de constitution :
Caractéristiques : Projet de conservation, protection et aménagement faunique.

T) Îles du Milieu et de la Commune

Statut : Propriété privée et propriété communale (200 ha)
Superficie protégée totale : 465 ha

T-1 Superficie protégée : 180 ha

Propriétaire : Société de conservation, d'interprétation et de recherche de Berthier et de ses îles (SCIRBI)

Gestionnaire : SCIRBI

Date de constitution : 1987

T-2 Superficie protégée : 187 ha

Propriétaire : Fondation de la faune du Québec

Gestionnaire : Société de conservation, d'interprétation et de recherche de Berthier et de ses îles (SCIRBI)

Date de constitution : 1996

Caractéristiques : projets d'aménagement faunique et agricole. Sentiers d'accès et tour d'observation sur l'île du Milieu.

U) Île du Moine

Statut : Propriété privée

Superficie protégée : 669 ha

Propriétaire : Société canadienne pour la conservation de la nature et Canards Illimités Canada

Gestionnaire :

Date de constitution : 1987

Caractéristiques : Le meilleur site d'observation ornithologique de tout le sud du Québec selon le Guide des sites de la Société ornithologique du Centre du Québec. En période de migration, on y retrouve pas moins de 113 espèces d'oiseaux dont, entre autres, le petit Butor et le Troglodyte à bec court, deux espèces ayant statut d'espèce vulnérable. Le plus vieux site de pacage au Québec, utilisé par les membres de la commune qui la fréquentent depuis le tout début de la colonie française.

V) Île Dupas

Statut : Propriété communale sur une partie de l'île

Superficie protégée : 810 ha

Propriétaire : Corporation de la Commune de l'île Dupas

Gestionnaire des aménagements : Canards Illimités Canada

Date de constitution :

Caractéristiques : aménagements fauniques.

W) Île Lacroix

Statut : Propriété publique

Superficie protégée : 20 ha

Propriétaire : Société de la Faune et des Parcs du Québec

Gestionnaire : Société de la Faune et des Parcs du Québec

Date de constitution : début des années '70

X) Île Lapierre

Statut : Propriété privée

Superficie protégée : 72 ha

Propriétaire : Société canadienne pour la conservation de la nature

Gestionnaire : Société canadienne pour la conservation de la nature

Y) Île Ronde

Statut : Propriété publique

Superficie protégée : 63,6 ha

Propriétaire : Transport Canada

Gestionnaire : Service canadien de la Faune

Caractéristiques : Importante aire de pacage toujours utilisée.

Z) Île Saint-Jean

Statut : Propriété privée

Superficie protégée : 1 ha

Propriétaire : Société canadienne pour la conservation de la nature

Gestionnaire : Société canadienne pour la conservation de la nature

Date de constitution : 1994

AA) Îlets Percés

Statut : Propriété publique

Superficie protégée : 200 ha

Propriétaire :

Gestionnaire : Service canadien de la Faune

Caractéristiques : Comprend marais et herbiers. Fait l'objet d'une démarche de conservation.

BB) Louiseville/Porte de la Mauricie

Statut :

Superficie protégée : 288 ha

Propriétaire :

Gestionnaire : Canards Illimités Canada

Caractéristiques : Vingt-deux étangs et trente-sept îlots aménagés par Canards Illimités Canada, de chaque côté de la rivière du Loup, pour améliorer la production de la sauvagine puis retravaillé pour le poisson. Aménagement « Maskinongé – Yamachiche ».

CC) Pointe des Îlets

Statut : Propriété publique

Superficie protégée : 18,2 ha

Propriétaire : Service canadien de la Faune

Gestionnaire : Ministères et organismes voués à la conservation de la faune

Caractéristiques : Démarche commune de protection visant à préserver environ 6 km de longueur sur la rive sud du fleuve. Comprend des herbiers émergents et submergés.

DD) Saint-Barthélemy

Statut : Propriété publique / privée

Superficie protégée : 424 ha

Propriétaire : Fondation de la Faune du Québec et propriétés privées

Gestionnaire : Comité de gestion du projet Saint-Barthélemy Maskinongé

Date de constitution : 1992

Caractéristiques : Aménagement faunique et agricole.

EE) Baie de Maskinongé

Statut : Propriété publique

Superficie protégée : 892 ha

Propriétaire :

Gestionnaire : Société de la Faune et des Parcs du Québec

Date de constitution :

Caractéristiques : Reconnu comme habitat d'excellente qualité pour les poissons. Lieu de reproduction du poisson au printemps. Fréquenté par les couvées de canards durant l'été. Habitat de choix pour les oiseaux. Les rassemblements de sauvagine y sont très importants juste avant l'ouverture de la chasse. Classé comme aire de concentration de la sauvagine.

3. Les mises à jour

FF) La réserve naturelle du Boisé-des-Sœurs-de-l'Assomption

Statut : propriété privée

Superficie protégée : 1,85 ha

Propriétaire : les Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge

Gestionnaire :

Date de constitution : 2 février 2005

Caractéristiques : La réserve naturelle du Boisé-des-Sœurs-de-l'Assomption protège une forêt urbaine inéquienne ayant une vocation de parc naturel, qui est bordée d'importants éléments institutionnels. Il s'agit d'une oasis forestière qui sert de refuge à plusieurs espèces animales et végétales. La forêt se compose de spécimens arborescents de tous âges de plusieurs espèces : pruche du Canada, pin blanc, pin sylvestre, épinette blanche, hêtre à grandes feuilles, bouleau jaune, bouleau blanc, érable à épi, érable rouge, érable à sucre et érable argenté.

GG) La réserve naturelle du Boisé-du-Séminaire

Statut : propriété privée

Superficie protégée : 7,77 ha

Propriétaire : le Séminaire de Nicolet 2000

Gestionnaire :

Date de constitution : 2 février 2005

Caractéristiques : La réserve naturelle du Boisé-du-Séminaire protège une forêt urbaine inéquienne ayant une vocation de parc naturel, qui est bordée par d'importants éléments institutionnels. Elle est divisée en deux parties : la partie Séminaire et la partie Saint-Joseph. Celle du Séminaire est dotée de deux plans d'eau et elle témoigne de l'héritage religieux de Nicolet (socles de statues et l'Académie). Les plans d'eau qui s'y retrouvent doivent leur alimentation principalement à la fonte des neiges et à la pluie. Leur état actuel ne permet pas de supporter une ichthyofaune mais ils accueillent quelques amphibiens. Dans cette partie, la forêt est dominée par plusieurs spécimens centenaires de pin blanc. La partie Saint-Joseph est occupée par une forêt plus dense et plus jeune. Il s'agit d'une oasis forestière qui sert de refuge à plusieurs espèces animales et végétales. En plus des pins blancs, la forêt se compose de spécimens arborescents de tous âges de plusieurs espèces : pruche du Canada, pin sylvestre, épinette blanche, hêtre à grandes feuilles, bouleau jaune, bouleau blanc, érable à épi, érable rouge, érable à sucre et érable argenté.

HH) La réserve écologique Marcel-Léger

Statut : propriété publique

Superficie protégée : 35,5 ha

Propriétaire :

Gestionnaire :

Date de constitution :

Caractéristiques : Ce site -- particulier, car l'île a été créée artificiellement à partir de matériaux de dragage du bassin d'évitage de Port-Saint-François -- permet de suivre sa colonisation par la flore et la faune. Sa topographie va de plane à légèrement ondulée; son dénivelé est approximativement de 2 mètres, pour atteindre 6 mètres d'altitude. La végétation a progressivement envahi le site; elle s'est adaptée et diversifiée au gré des types de substrats et des conditions de drainage. L'île comporte un milieu littoral d'eau douce et un milieu terrestre totalement submergé au printemps. Cette végétation, presque anarchique au départ (inventaires de 1970, 1972 et 1974), est maintenant beaucoup plus spécialisée et s'apparente à la section alluviale du Saint-Laurent et aux rives du lac Saint-Pierre. Les groupements s'ordonnent en bandes grossièrement parallèles, rendant compte de particularités liées au substrat, aux conditions de drainage, à la période de submersion et à la vitesse du courant. Se succèdent des groupements semi-aquatiques à rubanier à gros fruits, à sagittaire latifoliée, une prairie à scirpe américain et des arbustives ou jeunes forêts dominées par le saule noir ou le peuplier deltoïde. Le secteur le plus élevé de l'île est colonisé par une prairie à phalaris roseau et à calamagrostis du Canada. Une espèce floristique susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable a été recensée sur l'île: *Strophostyles helvula*. Quant à la faune, l'île aux Sternes, située le long d'une des plus importantes voies de migration pour les oiseaux aquatiques, constitue une escale pour ces oiseaux. Goélands, bécasseaux et autres échassiers s'arrêtent sur les grèves sableuses au cours de leur migration. La bécassine, les râles et la sterne commune nichent dans les milieux semi-aquatiques. La réserve écologique Marcel-Léger fournit donc un cadre exceptionnel à l'étude du dynamisme de la flore, de l'évolution des communautés végétales et aviaires ainsi qu'à l'observation des changements concomitants qui marqueront l'évolution du substrat.

II) La réserve écologique Léon-Provancher

Statut : propriété publique

Superficie protégée : 483,8 ha

Propriétaire :

Gestionnaire :

Date de constitution :

Caractéristiques : La réserve écologique protège une diversité exceptionnelle de communautés naturelles qui caractérisent la végétation des milieux humides de la région du lac Saint-Pierre. Elle assure en même temps la protection d'un cortège floristique extrêmement diversifié à caractère méridional, comprenant une vingtaine d'espèces vasculaires désignées menacées ou vulnérables (ou susceptibles de l'être). À ce jour, on a recensé la présence de plus de 660 espèces de plantes vasculaires sur la réserve écologique. La réserve écologique possède une richesse faunique élevée, reflet de la présence de nombreux habitats diversifiés. Notons de fortes concentrations d'oiseaux de rivage durant la période estivale, une faune ichthyenne diversifiée, comprenant entre autres le poisson-castor, une espèce dite préhistorique. Enfin, mentionnons l'existence de deux insectes en situation précaire au Québec, soit l'agrile du micocoulier et le papillon du micocoulier. Le potentiel pour la recherche s'avère également intéressant et diversifié, notamment en écologie des habitats, en phytosociologie et en étude sur les phénomènes d'eutrophisation.

Mise à jour : Aout 2009